

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC  
11, rue Laurier  
Place du Portage , Phase III  
Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Soumissions télécopier : (819) 997-9776  
Courriel ePost Connex :  
[tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Innovation Procurement Directorate  
Direction des achats innovateurs  
Terrasses de la Chaudière  
10, rue Wellington, Étage 4  
Gatineau, Québec  
K1A 0S5

<b>Title-Sujet</b> Système de détection et d'identification à distance (SDID)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-18ADIS/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-18ADIS/C	<b>Date</b> 14 juillet 2020
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b>	
<b>File No. – N° de dossier</b> 010sl.W8476-18ADIS/C	<b>CCC No./N° CC – FMS NO. / N° VME</b>
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 PM on – le 18 août 2020</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Heure normale de l'Est HNE
<b>F.O.B. – F.A.B</b>  Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dwain Blair	<b>Buyer Id – Id de l'acheteur</b> 016sl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> 613-290-2584	<b>FAX No. - N° de FAX</b>
<b>Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction :</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions : See Herein**

**Instructions : voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b>	
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS REÇUES DES SOUMISSIONNAIRES**

Q001:

Après avoir examiné la demande de propositions W8476-18ADIS/B et la présente demande de propositions (W8476-18ADIS/C), les observations et divergences suivantes ont été formulées :

- i) Dans de nombreux documents, le numéro de la demande de propositions est incorrect dans la nouvelle demande de propositions;
- ii) Vol 1, 3.1- Sections III et IV ont été supprimées dans l'amendement 009;
- iii) Vol 2, 6.1 d) - Ceci a été modifié dans l'amendement 007;
- iv) Vol 2, annexe B : les points 2.2 et 2.3 ont été supprimés dans l'amendement 018;
- v) Vol 2, App AA de l'annexe A : l'ID 30 aurait dû être changé en CdC par l'amendement 009 ;  
l'ID 114 devrait être D dans la dernière colonne par l'amendement 007;
- vi) Vol 3, annexe B : 1.1 : 1.2 et 1.3 ont été modifiés pour supprimer les deux dernières colonnes par l'amendement 003;
- vii) Vol 3, annexe B : le tableau 2.1 a été modifié et le tableau 2.2 a été supprimé par l'amendement 018;

Veuillez confirmer que les changements ci-dessus s'appliqueront à l'appel d'offres révisé ?

R001:

- i) Changez le numéro de l'invitation à soumissionner de W8476-18ADIS/B à W8476-18ADIS/C dans tous les documents;
- ii) Supprimez le volume 1, 3.1 - Sectes III et IV dans leur intégralité;
- iii) Dans le volume 2, section 6.1 – Base de paiement, alinéa d),

**SUPPRIMER :** Pour que les services professionnels intègrent le matériel fourni par le gouvernement, élaborent le programme de formation et les didacticiels, et fournissent des services de dépannage, le Canada paiera à l'entrepreneur les taux horaires fermes tout compris stipulés à l'annexe B. Base de paiement, taxes applicables en sus.

**INSÉRER :** Pour que les services professionnels intègrent le matériel fourni par le gouvernement, élaborent le programme de formation et les didacticiels et fournissent des services de dépannage, et pour que les responsables des services professionnels effectuent des examens, des essais, mettent à jour les plans et tous les autres coûts connexes associés aux travaux décrits à l'annexe A et aux appendices connexes, le Canada paiera à l'entrepreneur les taux horaires fermes tout compris énoncés à l'annexe B. Base de paiement, taxes applicables en sus.

- iv) Supprimez le volume 2, annexe B: les points 2.2 et 2.3 dans leur intégralité;
- v) Le Volume 2, App AA de l'Annexe A: ID 30, la méthode de vérification lors de l'évaluation des offres a été modifiée en CdC

ID 114, Méthode de vérification à la FQR, insérer D;

vi) Vol 3, Annex B: 1.1, 1.2 and 1.3 supprimez les deux dernières colonnes, et

vii) Dans le volume 3, à l'article 2, Coûts directs, de l'annexe B, Base de paiement,

SUPPRIMER : 2.1 Pièces de rechange – périodes d'option seulement; dans son intégralité

INSÉRER : 2.1 Réparation et révision

L'entrepreneur sera payé selon le prix ferme tout compris suivant, taxes applicables en sus :

Description	Unité de mesure	PÉRIODE D'OPTION 1	PÉRIODE D'OPTION 2
		Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
	chacun	\$	\$
<b>Coût total estimatif assujetti à une limite des dépenses :</b>		<b>\$ NON FINANCÉS</b>	<b>\$ NON FINANCÉS</b>

Description	Unité de mesure	PÉRIODE D'OPTION 3	PÉRIODE D'OPTION 4
		Prix unitaire ferme \$	Prix unitaire ferme \$
	chacun	\$	\$
<b>Coût total estimatif assujetti à une limite des dépenses :</b>		<b>\$ NON FINANCÉS</b>	<b>\$ NON FINANCÉS</b>

SUPPRIMER : 2.2 Sous-traitants – périodes d'option seulement; dans son intégralité.